

### **Information Réglementée**

Les actionnaires de la société M6 Métropole Télévision SA sont invités à participer à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 13 mai 2013 à 15h00 au Théâtre des Sablons 62-70 avenue du Roule, 92200 Neuilly-sur-Seine.

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 5 avril 2013 et l'avis de convocation sera publié dans le journal d'annonces légales les Petites Affiches le 26 avril 2013.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société.

Neuilly sur Seine, le 22 avril 2013

#### **Contact Relations Investisseurs**

**Eric Ghestemme**

**+ 33 (1) 41 92 59 53**

**eghestemme@m6.fr**

---

### **METROPOLE TELEVISION**

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE AU CAPITAL DE 50.353.585,60 €

SIEGE SOCIAL : 89 AVENUE CHARLES DE GAULLE - 92575 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

339 012 452 RCS NANTERRE

[www.groupem6.fr](http://www.groupem6.fr)